



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

CSA Académique

Rectorat de Nice, le 25 septembre 2026

Monsieur le Recteur,

Ce CSA est un des derniers de ce mandat. C'est aussi votre première séance dans cette académie, comme celle de Madame la Secrétaire Générale. Bienvenue. Les présentations se sont beaucoup succédées ces derniers mois. Alors, plutôt que de faire un exercice classique, nous préférons vous dire ce qui guide notre action, ce que nous défendons.

La CGT Éduc'Action de l'académie de Nice est un syndicat de transformation sociale. Nous ne sommes pas ici pour commenter l'actualité institutionnelle, encore moins pour accompagner les réformes forcées au nom d'une conception abstraite de la continuité du service public. Nous avons un projet politique pour l'École, et nous le revendiquons. Nous défendons aussi, pied à pied, les intérêts matériels et moraux immédiats de celles et ceux qui nous mandatent. Nous partons du travail. Du travail réel. De ce que vivent chaque jour les personnels dans les écoles, les collèges, les lycées, les CIO et dans l'ensemble des services.

Parce que derrière chaque réforme, chaque tableau de moyens, chaque suppression ou création de poste, chaque changement d'organisation, il y a des femmes et des hommes qui travaillent. Il y a leur temps, leur salaire, leur santé, leur qualification, leur dignité et leur capacité à exercer correctement leur métier.

Notre point de départ est donc simple : la mission de service public ne peut jamais être assurée au détriment des droits de celles et ceux qui la font vivre.

C'est une ligne politique et c'est une ligne syndicale très concrète.

En effet, depuis trop longtemps, la continuité du service public est invoquée sans mesure comme une évidence qui devrait conduire les personnels à accepter toujours davantage : davantage de missions, davantage de responsabilités, davantage de contraintes, davantage de flexibilité, avec toujours moins de moyens.

Nous refusons cette logique.

La continuité du service public ne peut pas signifier que les personnels doivent compenser indéfiniment les insuffisances de l'institution. Elle ne peut pas justifier par exemple que l'on demande à une vie scolaire de fonctionner avec trois AED pour 600 élèves, qu'un AESH suive cinq enfants aux besoins différents, qu'un enseignant corrige des copies de bac en continuant à faire cours à des classes surchargées, ou que des personnels administratifs et techniques assument toujours plus de tâches glissantes avec toujours moins de temps. Ces situations récurrentes sont la traduction directe d'un choix d'organisation qui repose sur l'idée que les personnels absorberont l'impossible.

Et puis, dégrader les conditions de travail, ce n'est pas seulement rendre le quotidien plus difficile. C'est aussi dégrader progressivement le service public lui-même.

Un personnel épuisé, précarisé, mal payé, insuffisamment formé ou qui ne se sent ni protégé ni reconnu ne peut pas être considéré comme une ressource infiniment disponible.

La santé et la sécurité des personnels sont des sujets primordiaux. Le travail ne doit pas affaiblir, rendre malade, blesser ou tuer. Et la prévention ne peut pas être une formalité administrative intervenant après l'accident, après l'alerte ou après le drame. Elle doit être une politique permanente de l'employeur. Nous en sommes aussi les premiers acteurs y compris dans nos relations régulières avec vous. Il faut savoir l'entendre.

Nous voulons une institution qui protège avant d'exiger, qui écoute avant de juger, qui prévienne avant de réparer.

Nous n'acceptons pas que des personnels soient exposés à des risques qui auraient pu être évités. Nous n'acceptons pas davantage que la dégradation des bâtiments, les risques liés à l'amiante, la canicule, les violences, les tensions professionnelles ou les situations de souffrance soient traités comme de simples difficultés locales lorsque leur origine relève de raisons systémiques sur lesquelles nous devons agir.

Une institution juste n'est pas seulement une institution qui applique le droit. C'est une institution qui garantit la justice organisationnelle : la clarté des règles, la cohérence des décisions, la stabilité des cadres de travail, et le respect des personnes.

Derrière cette question du travail, il y en a une autre, stratégique pour la CGT : celle de la précarité.

La précarité n'est pas un phénomène périphérique de l'Éducation nationale. Elle est d'abord un choix politique pour tout le service public avant d'être mode d'organisation du travail.

Elle frappe particulièrement les AED, les AESH, les contractuels, mais elle ne s'arrête pas à eux. Elle touche aussi les personnels titulaires, notamment les catégories C, et finit par exercer une pression sur l'ensemble des métiers.

Lorsque l'on multiplie les contrats, lorsque l'on transforme des emplois permanents en emplois précaires, lorsque l'on maintient des personnels indispensables dans l'incertitude concernant leur avenir, ce ne sont pas seulement leurs droits individuels qui sont fragilisés. C'est l'ensemble du collectif de travail qui est atteint.

La précarité permet de tirer les salaires vers le bas, de fragiliser les solidarités, de rendre les personnels plus dépendants de leur hiérarchie et de rendre plus difficile la contestation des décisions injustes.

C'est pourquoi, pour nous, la bataille contre la précarité est capitale. Abattre la précarité. Titulariser sans condition tous les personnels.

En effet, elle ne consiste pas simplement à obtenir quelques CDI supplémentaires ou à améliorer à la marge les conditions de certains contrats. Elle consiste à refuser un modèle dans lequel les personnels les moins protégés deviennent progressivement le standard dans lequel on veut faire rentrer la norme.

Nous défendons au contraire une conception du service public fondée sur des emplois pérennes, des salaires dignes, des qualifications reconnues, des droits collectifs et des conditions de travail permettant réellement d'exercer les missions.

Parce que défendre les droits des personnels, ce n'est pas défendre des intérêts corporatistes contre le service public. C'est défendre les conditions mêmes de son existence.

Nous voulons également une École qui reste un lieu d'émancipation. Une École qui transmet des connaissances, développe l'esprit critique, construit l'égalité et apprend à vivre ensemble. Une École qui ne confond pas autorité et verticalité, qui ne confond pas neutralité et silence, qui ne confond pas loyauté et docilité pour les usagers et pour les personnels.

Nous refusons donc que l'École devienne un terrain d'expérimentation pour des politiques qui l'éloignent de ces objectifs : marchandisation, concurrence entre établissements, mise en compétition des personnels, mais aussi dérives sécuritaires ou militarisation progressive de la jeunesse.

L'École n'a pas vocation à devenir un marché, un laboratoire managérial ou un outil de propagande. Elle doit rester un espace où l'on apprend à comprendre le monde pour pouvoir agir sur lui. Nous insistons, elle n'a pas vocation à préparer les esprits à la confrontation, ni à devenir un terrain d'acculturation militaire. Elle doit être un espace d'émancipation et pas un sas vers l'obéissance.

Nous savons, Monsieur le Recteur, que vous n'avez pas la main sur tout, mais vous avez la main sur ce qui fait la différence : la manière dont les personnels sont protégés, considérés, écoutés, et respectés. Sur le respect du droit. Sur la prévention. Sur la transparence des décisions. Sur la formation. Sur le dialogue social. Sur la manière dont sont traitées les alertes. Sur les pratiques managériales. Sur la capacité de l'institution à entendre celles et ceux qui font fonctionner le service public. Bref, notre conception du syndicalisme est celle-là : défendre les travailleurs pour défendre le service public.

Monsieur le Recteur, la CGT Educ'Action est, à priori, toujours prête à discuter, à construire et à proposer. Toujours prête à condition aussi que le dialogue social ne soit pas un petit théâtre de posture mais un outil qui permettent de faire évoluer réellement les situations, d'améliorer les conditions d'exercice des personnels et le service public.

Nous sommes disponibles pour construire, mais nous sommes organisés pour résister. Et nous ne transigerons jamais sur ce qui fonde la dignité du travail et la qualité du service public.

Olivier GERARD

Pour la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice